

Cote du document: EB/106/Rev.1  
Date: 13 décembre 2012  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Procès-verbal de la cent sixième session du Conseil d'administration**

### **Note pour les représentants au Conseil d'administration**

#### Responsables:

#### Questions techniques:

**Paolo Ciocca**  
Secrétaire du FIDA  
téléphone: +39 06 5459 2254  
courriel: p.ciocca@ifad.org

#### Transmission des documents:

**Deirdre McGrenra**  
Chef du Bureau des organes  
directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb\_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent sixième session  
Rome, 20-21 septembre 2012

---

## Table des matières

Chapitre	Paragraphe	Page
<b>I. Introduction</b>	1-2	1
<b>II. Ouverture de la session</b>	3-10	1-2
<b>III. Décisions du Conseil d'administration</b>		
A. Adoption de l'ordre du jour	11-13	2
B. Aperçu général du programme de travail et des budgets administratif et d'investissement ordinaires du FIDA axés sur les résultats pour 2013, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2013 et plan indicatif pour 2014-2015 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA	14-24	2-4
C. Appui à la gouvernance du FIDA: Faire plus avec moins – Cadre de discussion élaboré par le Bureau du Secrétaire	25-30	5
D. Stratégie du FIDA en matière de partenariat	31-38	6
E. Évaluation	39-46	7-8
F. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA)	47-50	8
G. Révision de la procédure d'approbation par défaut d'opposition des projets et programmes financés par le FIDA	51-52	8-9
H. Programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP)	53-55	9
I. Ressources disponibles pour engagement	56	9
J. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration	57-58	10-14
K. Activités prévues au titre des projets 2012-2015	59	14
L. Programme d'assistance technique remboursable	60-61	14
M. Rapport final du Groupe de travail sur l'application de conditions mixtes par le FIDA	62-65	14-15
N. Questions financières	66-78	15-16
O. Trente-sixième session du Conseil des gouverneurs	79-82	16-17
P. Questions diverses	83-85	17
Q. Clôture de la session	86-87	17

<b>Annexes</b>	<b>Page</b>
I. Délégations à la cent sixième session du Conseil d'administration	18
II. Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent sixième session	30
III. Ordre du jour	34

# Procès-verbal de la cent sixième session du Conseil d'administration

## I. Introduction

1. La cent sixième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome les 20 et 21 septembre 2012. La liste des délégations figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration est saisi des documents énumérés à l'annexe II.

## II. Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)

3. Le Président Kanayo F. Nwanze ouvre la cent sixième session du Conseil d'administration. Il félicite en particulier les représentants de l'Angola, de la Belgique, de la Chine et de l'Égypte, nouvellement accrédités, et souhaite la bienvenue aux représentants du Bangladesh, de la Belgique, de l'Espagne, des États-Unis d'Amérique, du Guatemala, du Mexique, du Portugal et de la Suède, qui assistent pour la première fois à une session du Conseil d'administration. Par ailleurs, il souhaite la bienvenue au représentant de l'Agence australienne pour le développement international, présent en qualité d'observateur, et informe le Conseil qu'un consensus a été atteint autorisant le représentant de Cuba à assister, lui aussi en tant qu'observateur, aux délibérations du Conseil, notamment sur la proposition de règlement de la dette pour la République de Cuba.
4. Après avoir présenté un aperçu des résultats de la cent cinquième session et de la neuvième session extraordinaire du Conseil d'administration, le Président illustre pour le Conseil les récents événements auxquels a pris part la direction. Ainsi, il informe le Conseil d'administration, entre autres, de la participation du FIDA au pré-Groupe (G8) de la Conférence du Conseil de Chicago sur la sécurité alimentaire, puis au Conseil de direction de la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, ainsi que de la contribution active du Fonds aux événements organisés dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), dont certains ont bénéficié de l'appui conjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Programme alimentaire mondial (PAM) et du FIDA.
5. S'agissant de la performance du FIDA, le Président met en lumière un certain nombre d'avancées et de réalisations majeures. Il souligne en particulier les progrès constants accomplis par le FIDA en 2012 afin de dépasser la cible de 1 milliard d'USD fixée pour le programme de prêts et dons, et signale également que, au cours des 12 derniers mois, les décaissements ont augmenté par rapport à 2011. Le Président met par ailleurs l'accent sur la réduction du délai entre l'approbation d'un projet et le décaissement des fonds y relatifs et se dit convaincu que ce délai pourra être ramené à 14 mois, cible fixée d'ici à la fin de FIDA8.
6. Dans le domaine des ressources humaines, le Président informe le Conseil d'administration que le délai moyen de recrutement a été réduit, et met l'accent sur l'augmentation du nombre de femmes occupant une position de directrice ou de cadre. Il note aussi le renforcement de la présence dans les pays, avec approximativement un tiers du Département gestion des programmes, soit 15% de l'ensemble du personnel du FIDA, actuellement en poste dans les 38 bureaux de pays.
7. Sur les questions financières, il informe le Conseil que le rendement du portefeuille de placements du FIDA était estimé à 2,2% au 31 août, et ce malgré la conjoncture économique actuelle. Remerciant les représentants et leurs gouvernements pour leur engagement en faveur de la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, le Président fait observer que, malgré la difficulté de la conjoncture mondiale, les annonces de contribution représentent 1,403 milliard d'USD, soit 93,6% du niveau cible de 1,5 milliard d'USD fixé pour FIDA9. Ce haut niveau a pu être atteint en

partie grâce aux contributions complémentaires en faveur du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), annoncées notamment par la Belgique, le Canada, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, programme pour lequel un appui accru est demandé à tous les pays membres.

8. Après avoir donné des détails concernant la collaboration renforcée entre les agences ayant leur siège à Rome et les efforts déployés par le FIDA en matière de partenariat, le Président fournit des informations actualisées sur les récents mouvements et recrutements de personnel et souligne les progrès accomplis dans le cadre du Programme changement et réforme. Le Président met l'accent sur le système de rémunération au mérite – un engagement pris lors de FIDA9 qui sera testé au FIDA –, les avancées réalisées en relation avec l'audit des fonctions et le plan stratégique pour le personnel, qui alignera les effectifs du Fonds sur les objectifs stratégiques de l'organisation durant la période couverte par FIDA9.
9. Pour terminer, le Président, après avoir salué à nouveau l'appui, l'encouragement et la motivation des États membres du FIDA, informe le Conseil de l'évolution positive de la demande d'admission de la Russie en qualité d'État membre du FIDA et du réengagement de l'Australie auprès du Fonds.
10. Le Secrétaire du FIDA informe le Conseil de l'approbation du Programme de formation professionnelle et d'amélioration de la productivité agricole (FORMAPROD) à Madagascar et attire l'attention des représentants sur le document d'information portant sur la rationalisation de certains éléments relatifs à la présentation des rapports du FIDA au Conseil d'administration, qui a été élaboré en réponse à l'engagement pris dans le cadre de FIDA9 de "revoir et consolider les mécanismes de communication des résultats aux organes directeurs" et qui sera mis en œuvre avec effet immédiat.

### **III. Décisions du Conseil d'administration**

#### **A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)**

11. Le Conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel que proposé dans le document EB 2012/106/R.1/Rev.1 et modifié sur la base des amendements convenus par le Conseil (à paraître sous la cote EB 2012/106/R.1/Rev.2). Il prend également note du calendrier de travail tel qu'il est exposé dans le document EB 2012/106/R.1/Rev.1/Add.1 et modifié conformément à la décision prise par le Conseil (EB 2012/106/R.1/Rev.1/Add.1/Rev.1).
12. Le Conseil décide de retirer de l'ordre du jour le Projet de remise en état du bassin versant du fleuve Murat en Turquie.
13. Par ailleurs, conformément à la requête qui lui a été faite, le Conseil accepte d'inscrire à l'ordre du jour de sa cent septième session, en décembre 2012, la Note d'information sur la procédure de négociation, de signature et d'approbation d'accords et autres instruments juridiques.

#### **B. Aperçu général du programme de travail et des budgets administratif et d'investissement ordinaires du FIDA axés sur les résultats pour 2013, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2013 et plan indicatif pour 2014-2015 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (point 3 de l'ordre du jour)**

14. Le Conseil d'administration examine l'Aperçu général du programme de travail et des budgets administratif et d'investissement ordinaires du FIDA axés sur les résultats pour 2013, et l'aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2013 et le plan indicatif pour 2014-2015 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, ainsi que son additif (EB 2012/106/R.2 + Add.1).

15. Le Conseil d'administration prend note des synthèses présentées respectivement par les présidents du Comité d'audit et du Comité de l'évaluation sur la base de l'examen dudit document. Le niveau proposé pour le programme de prêts et dons du FIDA – 1,06 milliard d'USD – et pour le budget administratif y relatif – 144,14 millions d'USD –, soit une croissance nominale zéro, reçoit un accueil très favorable. Plusieurs représentants saluent la transparence avec laquelle il est fait état des frais de gestion des fonds supplémentaires et encourage le FIDA à poursuivre son travail sur les instruments de financement complémentaires et les possibilités de cofinancement.
16. Concernant le budget du FIDA, la Liste A, tout en se félicitant de la croissance nominale zéro:
- a) accueille avec satisfaction le complément d'informations fourni dans l'additif mais insiste sur la nécessité de disposer de données plus détaillées concernant les montants effectifs, par groupe, ainsi que la redistribution des reports de fonds 2011-2012. La direction indique qu'il sera tenu compte de ces demandes d'informations complémentaires lors de l'élaboration du budget définitif;
  - b) met l'accent sur la nécessité d'améliorer la performance du FIDA en matière de changement climatique, d'égalité des sexes, de partenariat avec le secteur privé et de reproduction à plus grande échelle. À cet égard, la Liste A souhaite obtenir davantage d'informations sur les coûts liés à la mise en œuvre de la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; et
  - c) se félicite de l'exposé illustrant les recommandations de la Commission de la fonction publique internationale à propos des salaires de la catégorie des services généraux et prend note de l'explication fournie par la direction, à savoir que lesdites recommandations, même si elles risquent d'avoir un impact significatif à long terme, n'auront qu'un impact immédiat minime en fonction du niveau de recrutement dans cette catégorie.
17. Plusieurs membres du Conseil d'administration se rallient à la Liste A pour:
- a) se féliciter de l'accroissement prévu du programme de prêts et dons du FIDA, tout en notant que le grand nombre de dons inscrits au programme risque d'entraîner une mobilisation excessive des capacités de conception, de supervision et d'analyse de l'impact. Précisant qu'il est prévu que le nombre de dons proposés dans le programme du FIDA soit désormais progressivement réduit, la direction donne au Conseil l'assurance que des efforts sont actuellement déployés afin de préserver la performance du FIDA en la matière et prend acte des suggestions visant à ce que la recherche dans des domaines tels que les technologies intelligentes face au climat bénéficie d'un financement suffisant sous forme de dons;
  - b) demander quelle est la part de budget allouée au groupe 1 et espérer que de nouveaux gains d'efficacité pourront être identifiés – simplification des procédures financières du FIDA et possible renforcement de la collaboration avec les partenaires dont le siège est à Rome pour ce qui concerne les technologies de l'information et les services de paie, notamment – et que les économies ainsi réalisées soient réaffectées aux tâches essentielles du Fonds; et
  - c) soulever la question des dépenses liées à la gouvernance, en particulier en relation avec le Conseil des gouverneurs, demander des précisions sur les économies envisagées, tout en reconnaissant que le Conseil serait davantage consulté sur ce point, et insister sur la nécessité de garantir des conditions équitables afin de favoriser la capacité décisionnelle de la structure de gouvernance du FIDA.

18. Un certain nombre de représentants disent craindre que la croissance nominale zéro du budget 2013 ne nuise à l'efficacité du FIDA et se félicitent que la direction leur garantisse que la question de l'aptitude à mener à bien le programme de prêts et dons a été prise en compte. À cet égard, la direction rappelle qu'il est essentiel de continuer à aller de l'avant à la recherche d'économies éventuelles et de mettre en place des mécanismes de recouvrement des coûts.
19. La représentante de la Finlande demande des précisions concernant les coûts afférents aux bureaux de pays du FIDA ainsi que l'impact de ces derniers en termes de résultats et d'efficience.
20. Concernant le programme de travail et budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) pour 2013, qui est estimé à 6 millions d'USD, et le plan indicatif pour 2014-2015:
  - a) la Liste A souhaiterait une corrélation plus étroite entre le texte explicatif et les données budgétaires figurant dans le document;
  - b) la Liste A demande également des informations additionnelles sur les dépenses effectivement encourues par IOE, en particulier pour ce qui est des consultants. IOE donne au Conseil l'assurance que ces informations seront fournies par l'intermédiaire du Comité de l'évaluation, en octobre;
  - c) en réponse à une question soulevée à propos de l'évaluation de l'impact, IOE précise qu'il réalise des analyses de ce type mais que leur niveau est fonction des ressources qui lui sont allouées. Soulignant l'intention de la direction de mener un nombre limité d'évaluations approfondies de l'impact, IOE explique que son rôle est de fournir des conseils systémiques en la matière; et
  - d) des précisions sont par ailleurs fournies concernant les raisons pour lesquelles le budget d'IOE serait présenté et examiné dans un document distinct, et non avec celui du FIDA dans un document unique. Cette ligne de conduite trouve son origine dans la Politique du FIDA en matière d'évaluation.
21. Notant l'importance de l'évaluation au niveau de l'institution (ENI) de l'efficience du FIDA et son impact éventuel sur les discussions du Conseil sur le thème des économies, les représentants soulignent qu'il est essentiel que le rapport leur soit communiqué. En insistant sur le fait que la direction du FIDA doit disposer du temps nécessaire à la formulation d'observations et à la vérification des conclusions, le Président donne au Conseil l'assurance que, à tout le moins, un document illustrant les nouvelles recommandations lui sera présenté en décembre. À cet égard, il est décidé que les frais de gouvernance seront pris en considération dans ce document préliminaire.
22. Par ailleurs, le Président fournit au Conseil des informations concernant le processus de planification stratégique pour le personnel, en cours d'exécution, dont le but est d'aligner les ressources humaines et financières du FIDA sur les objectifs d'efficacité des activités de développement, à la recherche d'économies et d'éventuelles améliorations de l'efficience et des processus. Conscients de l'importance de ces mesures, les représentants font savoir qu'ils souhaitent à l'avenir recevoir des informations complémentaires sur les économies réalisées sur les coûts hors personnel.
23. La direction accueille avec satisfaction les indications fournies par le Conseil concernant l'aperçu général du budget 2013. Les observations formulées par les représentants seront prises en compte lors de la finalisation de la proposition de budget qui sera présentée au Conseil d'administration à sa session de décembre ainsi que de la préparation des aperçus à venir soumis à l'examen du Conseil.
24. La représentante de la République bolivarienne du Venezuela demande à ce qu'il soit fait mention, dans le procès-verbal de la session, de la position adoptée par son pays et précise que celui-ci, même s'il accueille favorablement le document et

donne son aval au programme de travail et budget pour 2013, estime que les dépenses non essentielles et les frais de fonctionnement relatifs à l'utilisation des fonds supplémentaires et à la mobilisation des ressources devraient être réduits, et que la finalité de la stratégie de mobilisation des ressources devrait être d'améliorer les résultats à moindre coût. Par ailleurs, elle souhaite obtenir des précisions sur les dépenses encourues ces dernières années pour organiser les sessions du Conseil des gouverneurs et sur la réduction du budget administratif 2013 pour le groupe 4 en relation avec l'efficacité des organes directeurs du FIDA.

**C. Appui à la gouvernance du FIDA: faire plus avec moins – Cadre de discussion élaboré par le Bureau du Secrétaire (point 4 de l'ordre du jour)**

25. Le Conseil d'administration se penche ensuite sur le document EB 2012/106/R.3 afin d'examiner, conformément aux recommandations de la Consultation sur FIDA9, la possibilité de maîtriser les coûts liés à la gouvernance du FIDA. Au cours d'un débat animé, le Conseil reconnaît qu'il est important de déterminer des gains d'efficacité tout en maintenant tant la qualité des services fournis aux États membres que le principe d'égalité linguistique, au profit d'un processus décisionnel sans exclusive des organes directeurs du FIDA.
26. Bien qu'accueillant favorablement ces mesures d'austérité, plusieurs membres invitent à redoubler d'efforts afin de trouver de nouvelles solutions pour réduire les coûts et insistent sur la nécessité de mettre en place, au niveau de l'institution tout entière, un ensemble de mesures susceptibles de déterminer des gains d'efficacité.
27. D'une façon générale, le Conseil accueille favorablement les propositions visant à fixer un plafond à la longueur des documents, ce qui pourrait comporter des économies appréciables et améliorer l'efficacité des délibérations du Conseil d'administration.
28. La discussion porte, entre autres, sur les questions ci-après:
  - a) la fréquence et le coût du Conseil des gouverneurs; à ce propos, la direction rappelle le fondement juridique de la réunion annuelle du Conseil des gouverneurs et précise que le budget y relatif pour 2013 sera bien inférieur à celui de 2012;
  - b) les visites de terrain effectuées par le Comité de l'évaluation et le Conseil d'administration;
  - c) la politique en matière de voyages applicable au personnel du FIDA et aux représentants au Conseil d'administration et les économies possibles dans ce domaine; et
  - d) la corrélation entre les conclusions de l'ENI sur l'efficacité et ces propositions et les délais de finalisation de cette évaluation. Sur ces points, les représentants au Conseil d'administration insistent sur la nécessité que leur soient transmises en temps opportun les conclusions et recommandations de l'ENI afin d'éclairer le débat.
29. La représentante de la République bolivarienne du Venezuela demande à ce qu'il soit fait mention, dans le procès-verbal de la session, de la position adoptée par son pays, à savoir que la réduction des services de traduction et d'interprétation proposée remettrait en cause le principe d'égalité linguistique et entraverait la capacité décisionnelle et l'influence des représentants des pays non anglophones, et demande à ce que d'autres formes d'épargne soient identifiées.
30. Le Conseil espère recevoir, à sa session de décembre 2012, un document illustrant les modalités de mise en œuvre et tout amendement qu'il serait nécessaire d'apporter aux textes juridiques du FIDA.



## **D. Stratégie du FIDA en matière de partenariat (point 5 de l'ordre du jour)**

31. Passant à l'examen de la Stratégie du FIDA en matière de partenariat (EB 2012/106/R.4), le Conseil d'administration prend note de cette stratégie, qui a constitué le thème d'un séminaire informel organisé en décembre 2011 et a été discutée par le Comité de l'évaluation, ainsi que des observations formulées par IOE (EB 2012/106/R.4/Add.1).
32. Le Conseil prend acte de l'importance que revêt cet aspect des activités du FIDA et adhère aux commentaires d'IOE et aux observations formulées par le Comité, à savoir la nécessité:
  - a) d'affiner la définition du terme partenariat et d'établir des critères de sélection plus étoffés;
  - b) d'accorder la priorité aux partenariats, l'accent étant mis sur le renforcement de la collaboration entre les agences ayant leur siège à Rome et l'adoption d'une approche cohérente vis-à-vis des banques multilatérales de développement;
  - c) d'évaluer le coût de mise en œuvre de la stratégie; et
  - d) d'identifier d'éventuelles stratégies de désengagement.
33. À cet égard, la direction précise que, même si les principaux partenaires du FIDA seront toujours les petits agriculteurs, la collaboration s'étend déjà tant aux autres agences basées à Rome qu'à la Banque africaine de développement (BAfD).
34. En ce qui concerne cette dernière, IOE informe également le Conseil qu'il a entrepris, de concert avec la BAfD, une étude de suivi afin d'évaluer les suites données aux recommandations issues de l'évaluation conjointe menée en 2009 et d'envisager les perspectives de renforcement du partenariat en Afrique. IOE rendra compte de cette étude de suivi en 2013.
35. À propos de la coordination de la mise en œuvre de la stratégie, des précisions sont fournies sur l'organisation interne du Bureau des partenariats et de la mobilisation des ressources, l'accent étant mis sur son rôle et ses attributions d'intermédiaire, de facilitateur et de coordonnateur. Il est reconnu que les partenariats constituent un thème crucial au niveau de l'institution tout entière, et plus particulièrement pour les chargés de programme de pays.
36. Certains représentants soulèvent la question des mémorandums d'accord déjà conclus par le FIDA et suggèrent que ceux-ci soient périodiquement revus afin de résilier ceux qui sont inactifs.
37. En réponse aux demandes avancées par le Conseil concernant les implications de la stratégie en termes de coût, la direction précise que le Plan à moyen terme, à travers l'allocation des ressources par unité et résultats, fournira une idée précise du coût de revient de la stratégie.
38. La représentante de la République bolivarienne du Venezuela souhaite que, dans le procès-verbal de la présente session, il soit fait état de la préoccupation que suscite pour son pays l'intégration de la gestion des partenariats dans les processus opérationnels du FIDA, en particulier en relation avec le secteur privé, dans le sens où cela pourrait amener le FIDA à adopter des normes et mesures incompatibles avec la nature publique de l'institution. Elle suggère par ailleurs que les observations formulées par IOE concernant la stratégie soit analysées et discutées plus en détail lors de la prochaine session du Conseil.

## **E. Évaluation (point 6 de l'ordre du jour)**

### **a) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-douzième session**

39. Le Conseil d'administration examine le Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-douzième session (EB 2012/106/R.5) et prend note des informations qui y sont contenues.
40. Le président du Comité fournit notamment au Conseil des précisions concernant la procédure de nomination du Directeur d'IOE, en cours actuellement. À cet égard, le Conseil est informé que, conformément à la section V de la Politique révisée de l'évaluation au FIDA, le Comité a approuvé la composition de la commission de recrutement comme suit:
- a) Liste A: Norvège
  - b) Liste B: Nigéria
  - c) Liste C: Inde (président du Comité de l'évaluation); et
  - d) direction du FIDA: M. Kevin Cleaver, Vice-Président adjoint responsable des programmes.
41. Des candidatures ont été proposées pour les deux experts indépendants en matière d'évaluation devant siéger à la commission. Les représentants du Comité de l'évaluation auprès de la Commission examineront la liste des noms et feront une proposition au Comité de l'évaluation, qui désignera, selon une procédure d'approbation tacite, les deux experts indépendants qui siégeront à la commission de recrutement. Ainsi dûment constituée, cette dernière procédera à l'élection de son président.

### **b) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la visite au Ghana**

42. Le Conseil d'administration se penche ensuite sur le document EB 2012/106/R.6 et prend note du Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la visite au Ghana. Soulignant l'importance que constituent ces visites pour mieux connaître et comprendre les activités du FIDA, le Conseil d'administration remercie le pays hôte pour son hospitalité et prend acte du bilan positif de cette visite.

### **c) Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA**

43. Après avoir examiné le document EB 2012/106/R.7, le Conseil d'administration:
- a) prend note de la démission présentée par l'actuel titulaire du poste de Directeur d'IOE, à compter du 31 octobre 2012;
  - b) prend note du fait que la procédure de sélection du nouveau directeur d'IOE a été engagée par le Comité de l'évaluation, comme l'a indiqué le président du Comité dans le document EB 2012/106/R.5 et lors de son intervention; et
  - c) nomme, sur recommandation du président du Comité de l'évaluation au nom du Comité, l'actuel directeur adjoint d'IOE comme fonctionnaire responsable à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2012, et ce jusqu'à ce que le nouveau directeur d'IOE prenne ses fonctions.
44. Le Président note que la politique en vigueur ne contient aucune disposition concernant la procédure à suivre en cas de démission du Directeur d'IOE et la nécessité de nommer un remplaçant par intérim. Ce nonobstant, une consultation devrait dans tous les cas être organisée avec le Président, dans le cadre de la procédure en cours, avant que la question ne soit examinée par le Conseil.
45. Le Comité de l'évaluation est donc invité à examiner et actualiser les procédures de recrutement et de nomination du Directeur d'IOE, en ayant à l'esprit que des situations pourraient, à l'avenir, nécessiter la nomination d'un directeur par intérim. Ces nouvelles procédures devraient être soumises à l'approbation du Conseil d'administration.

46. Pour conclure, le Président remercie le Directeur sortant d'IOE, M. Lavizzari, pour son dévouement et son encadrement au service d'IOE pendant plus de 13 ans. À citer, parmi les nombreuses contributions de M. Lavizzari, l'élaboration de la Politique du FIDA en matière d'évaluation, l'introduction des ENI et des accords conclusifs, ou encore l'obtention de la reconnaissance d'IOE en tant que membre du Groupe conjoint d'évaluation. À son tour, M. Lavizzari fait ses adieux au Conseil en remerciant la direction du FIDA, le Président et, plus particulièrement, le personnel d'IOE.

**F. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) (point 7 de l'ordre du jour)**

47. Le Conseil d'administration examine le Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA), assorti des observations d'IOE, et prend note de l'additif (EB 2012/106/R.8 + Add.1) qui lui est transmis pour information.
48. Les membres saluent le fait que la plupart des recommandations ont été mises en œuvre et émettent un certain nombre de suggestions visant à améliorer la présentation du rapport, notamment:
- a) le suivi des recommandations ne faisant pas l'objet d'un consensus et non appliquées; et
  - b) le raccourcissement du rapport et la présentation d'une liste synthétique des recommandations illustrant l'état d'avancement de leur mise en œuvre.
49. Concernant la liste des recommandations n'ayant pas fait l'objet d'un consensus, la direction observe que, même si cela suppose un apport notable en termes de recherche et de ressources, elle s'efforcera d'accéder à cette requête.
50. Un certain nombre de représentants ayant souligné l'importance et l'utilité du détachement, dans le pays, des chargés de programme et de la décentralisation des opérations, la direction indique qu'elle va de l'avant pour ce qui est de la Politique du FIDA concernant la présence dans le pays.

**G. Révision de la procédure d'approbation par défaut d'opposition de projets et programmes financés par le FIDA (point 8 de l'ordre du jour)**

51. Examinant la question de la révision de la procédure d'approbation par défaut d'opposition de projets et programmes financés par le FIDA figurant dans le document EB 2012/106/R.9, le Conseil d'administration, en approuvant l'augmentation du plafond du financement des projets et programmes du FIDA autorisé au titre de la procédure d'approbation par défaut d'opposition:
- a) décide d'étendre l'application de l'article 24 du Règlement intérieur du Conseil d'administration au financement de projets et programmes dont le montant ne dépasse pas 17 millions de DTS (soit 25 millions d'USD environ);
  - b) réaffirme la possibilité, pour la direction du FIDA, de se réserver le droit de présenter au Conseil, pour qu'il en débattenne, tout projet ou programme, indépendamment du montant de son financement; et
  - c) accepte la suggestion avancée par la direction d'appliquer la procédure de défaut d'opposition aux prêts et dons supplémentaires comportant une modification des accords de financement ou de don en vigueur.
52. La représentante de la République bolivarienne du Venezuela fait observer que l'analyse économique sur laquelle s'appuie la décision de relever le plafond de financement – de 15 millions d'USD à 25 millions d'USD – pour les projets et programmes financés par le FIDA ne figure pas dans le document soumis pour

approbation. Elle informe le Conseil de l'impossibilité, pour son pays, de se rallier au consensus et demande à ce que cette position soit inscrite au procès-verbal de la session.

## **H. Programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP): Égypte (point 9 de l'ordre du jour)**

53. Le Conseil examine le COSOP pour l'Égypte (EB 2012/106/R.10) et appuie sans réserve ses objectifs stratégiques et la réserve de projets y afférente. Le représentant de l'Égypte confirme notamment que le COSOP est en harmonie avec la Stratégie gouvernementale pour le développement durable de l'agriculture à l'horizon 2030 et préconise, compte tenu du contexte économique actuel, le maintien de l'octroi de financements à des conditions intermédiaires. Il est rappelé au Conseil que les conditions de prêt sont fixées sur la base de formules d'admissibilité établies et que l'Égypte est en réalité habilitée à bénéficier de financements sous forme de dons dans le cadre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne.
54. Les représentants mettent l'accent sur la nécessité de collaborer avec des donateurs tels que la FAO, la Banque mondiale et d'autres partenaires de développement, en particulier dans le domaine de la gestion de l'eau, de la microfinance et des petites et moyennes entreprises. Les représentants souhaitent également que les thèmes de la parité hommes-femmes et de l'environnement soient explicitement mentionnés comme thèmes centraux des trois objectifs stratégiques et mettent l'accent sur la nécessité de répertorier les cas de reproduction à plus grande échelle couronnés de succès, comme ceux recensés en Égypte.
55. En réponse à une question concernant la différenciation entre pauvreté et extrême pauvreté, à savoir si les populations appartenant à la deuxième catégorie feraient partie du groupe cible du COSOP, la direction du FIDA explique que le seuil de 2 USD par jour établi par la Banque mondiale afin de déterminer les niveaux de pauvreté est également utilisé par le FIDA et que les populations souffrant d'extrême pauvreté pourraient bénéficier d'une assistance par le biais du microfinancement et/ou de filets de protection sociale.

## **I. Ressources disponibles pour engagement (point 10 de l'ordre du jour)**

56. Le Conseil d'administration examine le rapport concernant les ressources disponibles pour engagement et son additif (EB 2012/106/R.11 + Add.1). Vu la section 2 b) de l'article 7 de l'Accord portant création du FIDA, et notant que le montant estimatif des entrées nettes pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2012 est de 359,7 millions d'USD tandis que le montant des engagements au titre des prêts et des dons s'élève à 689,5 millions d'USD (y inclus un montant de 359,3 millions d'USD pour les prêts et dons présentés pour approbation à la présente session du Conseil d'administration et un montant de 84,7 millions d'USD pour les projets soumis pour approbation par le biais de la procédure de défaut d'opposition durant la période intersessions), et que le Conseil a approuvé, à sa session d'avril 2012, un recours au pouvoir d'engagement anticipé (PEA) à hauteur de 194,3 millions d'USD, le Conseil approuve le recours à un PEA additionnel pour un montant de 135,5 millions d'USD. En adoptant la recommandation sur le recours au PEA figurant dans l'additif au document EB 2012/106/R.11, le Conseil d'administration autorise le Président à conclure des accords pour les prêts et dons approuvés par le Conseil à sa cent sixième session, en septembre 2012, ainsi que pour ceux soumis pour approbation par le biais de la procédure de défaut d'opposition.

## **J. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration (point 11 de l'ordre du jour)**

57. Les propositions de projet/programme suivantes sont examinées par le Conseil d'administration:

### **a) Afrique de l'Ouest et du Centre**

#### **i) Cameroun: Mémoire du Président: Projet d'appui au développement de la microfinance rurale – prêt supplémentaire**

Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2012/106/R.12, ainsi que son additif, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Cameroun un prêt supplémentaire à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à un million neuf cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (1 950 000 DTS équivalant approximativement à 2 950 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

#### **ii) Cap-Vert: Programme de promotion des opportunités socioéconomiques rurales**

Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2012/106/R.13 et approuve les résolutions suivantes contenues dans le document EB 2012/106/R.13/Rev.1:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Cap-Vert un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à quatre millions deux cent dix mille droits de tirage spéciaux (4 210 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, agissant par l'intermédiaire du FIDA en qualité de gestionnaire, accordera à la République du Cap-Vert un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à sept millions cent mille euros (7 100 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport".

#### **iii) République démocratique du Congo: Programme d'appui aux pôles d'approvisionnement de Kinshasa en produits vivriers et maraîchers**

Le Conseil d'administration examine la proposition de programme contenue dans le document EB 2012/106/R.14 et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République démocratique du Congo un don d'un montant équivalant à quarante-cinq millions trois cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (45 350 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

#### **iv) Niger: Projet de petite irrigation Ruwanmu**

Le Conseil d'administration examine la proposition de projet contenue dans le document EB 2012/106/R.16 et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Niger un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à un million cent soixante-dix mille droits de tirage spéciaux (1 170 000 DTS), qui sera régi par des modalités et

conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Niger un don d'un montant équivalant à six cent cinquante-cinq mille droits de tirage spéciaux (655 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire accordera, par l'intermédiaire du FIDA agissant en qualité de gestionnaire du Fonds fiduciaire, à la République du Niger un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à quatorze millions d'euros (14 000 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

## **b) Afrique orientale et australe**

### **i) Mozambique: Projet de développement des filières au profit des pauvres dans les couloirs de Maputo et de Limpopo**

Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2012/106/R.17, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Mozambique un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à dix millions huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (10 850 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Mozambique un don d'un montant équivalant à un million dix mille droits de tirage spéciaux (1 010 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, agissant par l'entremise du FIDA en sa qualité de gestionnaire, accordera à la République du Mozambique un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à treize millions trois cent mille euros (13 300 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Mozambique un don au titre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne d'un montant équivalant à trois millions deux cent soixante mille droits de tirage spéciaux (3 260 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. Sous réserve de la disponibilité de crédits du Fonds fiduciaire du programme ASAP, le don du programme ASAP sera engagé à compter de la prise d'effet de la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (comme le prescrit la section V d) de la résolution 166/XXXV du Conseil des gouverneurs), et il ne sera pas décaissé avant cette date."

Pour conclure, le Conseil constate qu'il s'agit du premier projet bénéficiant d'un financement octroyé dans le cadre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne et note que le décaissement des fonds pour la composante financée à ce titre commencera en 2013, vu que ces ressources relèvent de FIDA9. Notant que le développement de ce dernier serait suivi avec intérêt, tous les États membres du FIDA ont été invités à contribuer à son financement.

ii) **Mozambique: Mémorandum du Président: Projet d'appui au PRONEA – Modification de l'accord de prêt**

Le Conseil d'administration examine la proposition figurant dans le document EB 2012/106/R.41, et approuve la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds approuvera une modification de l'accord de prêt relatif au Programme d'appui à l'agriculture, conformément aux modalités et conditions indiquées dans le présent mémorandum."

c) **Asie et Pacifique**

i) **Chine: Projet d'amélioration des infrastructures agricoles et rurales dans le Hunan**

Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2012/106/R.18, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République populaire de Chine un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à trente millions deux cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (30 250 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République populaire de Chine un don d'un montant équivalant à six cent soixante mille droits de tirage spéciaux (660 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

ii) **Inde: Projet d'autonomisation et de promotion des moyens de subsistance des populations tribales du Jharkhand**

Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2012/106/R.19, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de l'Inde un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à trente-trois millions cinq cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (33 550 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iii) **Indonésie: Projet de développement des communautés côtières**

Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2012/106/R.20 et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République d'Indonésie un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à quinze millions huit cent soixante-dix mille droits de tirage spéciaux (15,87 millions de DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République d'Indonésie un don d'un montant équivalant à un million cent quatre-vingt-six mille droits de tirage spéciaux (1,186 million de DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, agissant par l'entremise du FIDA en sa qualité de gestionnaire, fera à la République d'Indonésie un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à six millions deux cent quatre-vingt-huit mille euros (6,288 millions d'EUR) (équivalant approximativement à 7,8 millions d'USD),

qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iv) **Népal: Kisankalagi Unnat Biu-Bijan Karyakram (Programme de fourniture de semences améliorées aux agriculteurs)**

Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2012/106/R.21, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera au Gouvernement du Népal un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à douze millions huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (12 850 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera au Gouvernement du Népal un don d'un montant équivalant à douze millions huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (12 850 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

d) **Amérique latine et Caraïbes**

i) **Brésil: Projet de développement de la production et de renforcement des capacités dans l'État du Ceará – Projet Paulo Freire**

Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2012/106/R.23, ainsi que la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à l'État du Ceará de la République fédérative du Brésil un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à 20 624 403 DTS, qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à l'État du Ceará de la République fédérative du Brésil un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à 5 948 482 EUR, qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

ii) **Brésil: Projet de promotion des entreprises rurales pour les petits producteurs (Dom Távora)**

Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2012/106/R.24 et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à Sergipe, État de la République fédérative du Brésil, un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à dix millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (10 300 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iii) **Brésil: Mémoire du Président: Projet de développement durable dans la région semi-aride de l'État de Piauí (Viva o Semi-Árido) – Prorogation du délai pour la signature de l'accord de prêt**

Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2012/106/R.42 et approuve une prorogation de six mois – jusqu'au 15 mars 2013 – du délai pour la signature de l'accord de prêt et de l'accord de garantie relatifs au Projet de développement durable dans la région semi-aride de l'État de Piauí (Viva o Semi-Árido).



iv) **Pérou: Projet de renforcement du développement local dans les hauts plateaux et les forêts humides d'altitude**

Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2012/106/R.25 et approuve la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Pérou un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à douze millions neuf cent mille droits de tirage spéciaux (12 900 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

58. Toutes les propositions de projet et programme ainsi que les mémorandums du Président sont approuvés par le Conseil d'administration en sa qualité de Conseil d'administration tant du FIDA que, le cas échéant, du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire.

**K. Activités prévues au titre des projets 2012-2015 (point 12 de l'ordre du jour)**

59. Le document EB 2012/106/R.27 concernant les activités prévues au titre des projets 2012-2015 est présenté au Conseil pour information.

**L. Programme d'assistance technique remboursable (point 13 de l'ordre du jour)**

60. Le Conseil d'administration examine la proposition relative à un Programme d'assistance technique remboursable (ATR) (EB 2012/106/R.28) et note que cette proposition expose dans le détail le document examiné par le Conseil à sa session d'avril 2012.
61. Le Conseil d'administration approuve les recommandations relatives à l'instrument portant création du Programme ATR figurant dans les paragraphes 5 à 19 ainsi que dans l'annexe du document, dûment modifiés à la lumière des délibérations du Conseil. En bref, la direction devra:
- a) veiller à ce que le Fonds mette le Programme ATR à la disposition de tous les États membres en développement, sur une base volontaire et déterminée par la demande et en fonction de la capacité du FIDA à fournir les services demandés, sachant que ce seront les États membres du FIDA dont les conditions d'assistance ont été reclassées ou sont sur le point de l'être qui auront plus probablement recours à ces services;
  - b) définir un ensemble de critères pour l'engagement du FIDA dans ce domaine;
  - c) modifier ou supprimer l'article IV de l'Instrument portant création du Programme ATR;
  - d) établir un mécanisme pour la communication périodique d'informations au Conseil; et
  - e) lancer la phase pilote du programme et effectuer une analyse au bout de deux ou trois années de mise en œuvre, avant de revenir devant le Conseil pour de plus amples directives.

**M. Rapport du Groupe de travail sur l'application de conditions mixtes par le FIDA (point 14 de l'ordre du jour)**

62. Après avoir examiné le rapport final du Groupe de travail sur l'application de conditions mixtes par le FIDA (EB 2012/106/R.29 + Corr.1), le Conseil d'administration approuve, en termes généraux, les recommandations figurant au paragraphe 25 du document ainsi que son rectificatif, tel que modifié à la lumière des délibérations, et recommande que le Conseil des gouverneurs adopte les

modifications qu'il est nécessaire d'apporter aux Principes et critères en matière de prêts, à savoir que:

- a) une nouvelle catégorie de "conditions mixtes" sera mise en place pour les pays qui satisfont aux critères, à compter de la session d'avril 2013 du Conseil d'administration;
  - b) les prêts accordés à des conditions mixtes supporteront un taux d'intérêt fixe de 1,25% par an sur le montant du principal, une commission de service de 0,75% l'an, et seront assortis d'un délai de remboursement de 25 ans, y compris un différé d'amortissement de cinq ans, à compter de la date de leur approbation par le Conseil d'administration;
  - c) à compter de la session d'avril 2013 du Conseil d'administration, les catégories de prêts à des conditions intermédiaires et durcies actuellement en vigueur ne seront plus proposées; et
  - d) les pays membres du FIDA admis à bénéficier des conditions mixtes de l'Agence internationale de développement (IDA) seront admis à bénéficier des conditions mixtes du FIDA, sous réserve qu'ils se situent au-dessus du plafond en vigueur au FIDA pour pouvoir bénéficier de conditions particulièrement favorables.
63. Un document contenant les amendements proposés sera soumis à l'approbation du Conseil d'administration, à sa session de décembre 2012, accompagné d'informations détaillées concernant les modifications qu'il est proposé d'apporter aux Principes et critères du FIDA en matière de prêts. S'il est approuvé, le document sera soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation à sa session de février 2013.
64. Le Conseil prend note des préoccupations exprimées par certains membres de la Liste C en relation avec la nécessité d'une application flexible des taux d'intérêt. Tout en reconnaissant le niveau historiquement bas du Taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) sur la base duquel sont déterminés les taux variables, un certain nombre de représentants soulignent qu'il appartient à chaque pays emprunteur de prendre sa propre décision et que la possibilité d'emprunter à un taux variable devrait donc être maintenue.
65. Le représentant de la Suède, soutenu par le représentant de l'Allemagne, note que la proposition de compromis ne garantit pas totalement le plein alignement du FIDA sur les conditions de prêts prévues par l'IDA.

## **N. Questions financières (point 15 de l'ordre du jour)**

### **a) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent vingt-troisième réunion**

66. Le Conseil d'administration examine le rapport de la cent vingt-troisième réunion du Comité d'audit (EB 2012/106/R.30) et prend note des informations et recommandations qui y sont contenues.
67. Le représentant du Pakistan soulève la question des audits de performance par le commissaire aux comptes et demande que le Comité d'audit envisage la possibilité de modifier le mandat du commissaire aux comptes afin d'y inclure également ce type d'audit.

### **b) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent vingt-quatrième réunion**

68. Le Conseil d'administration se penche ensuite sur le document EB 2012/106/R.31 présentant le Rapport du président du Comité d'audit sur la cent vingt-quatrième réunion, et prend note des informations qui y sont contenues.

**c) Examen de l'adéquation du niveau de la Réserve générale**

69. Le Conseil d'administration, à propos de l'Examen de l'adéquation du niveau de la Réserve générale (EB 2012/106/R.32), notant que le Comité d'audit a déjà examiné cette question à sa cent vingt-troisième réunion, approuve la recommandation visant à maintenir le niveau actuel de la Réserve générale, soit 95 millions d'USD, telle qu'elle est formulée au paragraphe 40 du document.
70. Par ailleurs, le Conseil accueille favorablement la proposition selon laquelle le niveau de la Réserve générale doit faire l'objet d'une réévaluation durant la période couverte par la neuvième reconstitution (2013-2015), à la lumière des principaux engagements pris pour le FIDA, à savoir:
- a) la mise en place d'un nouveau modèle financier reposant sur le principe du flux de trésorerie durable; et
  - b) une proposition de compensation pour la charge du principal non recouvré découlant de l'adoption du Cadre pour la soutenabilité de la dette.

**d) Rapport sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA**

71. Le Rapport sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2012/106/R.33) est présenté au Conseil pour information.

**e) Rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA**

72. Le Rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2012/106/R.34) est présenté au Conseil d'administration pour information.

**f) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le deuxième trimestre de 2012**

73. Le document EB 2012/106/R.35 sur le portefeuille de placements du FIDA pour le deuxième trimestre de 2012 est présenté au Conseil d'administration pour information.

**g) République de Cuba: Proposition de règlement de la dette**

74. Le Conseil d'administration examine la proposition de règlement de la dette de la République de Cuba, approuve les modalités et conditions de l'accord y relatif avec la République de Cuba exposées au paragraphe 45 du document EB 2012/106/R.36 et autorise le Président à signer l'accord de règlement de la dette figurant à l'annexe I. Le document EB 2012/106/R.36 – à savoir le rapport principal et l'accord de règlement de la dette contenu dans l'annexe I – sera donc modifié à la lumière des points examinés et des décisions prises et sera publié sur le site web du FIDA.
75. Rappelant que Cuba jouit du statut de membre fondateur du FIDA, cette opportunité de réengagement du Fonds dans ce pays est accueillie très favorablement.
76. La représentante des États-Unis d'Amérique informe le Conseil que son pays souhaite s'abstenir sur ce point.

**h) Proposition de rééchelonnement de la dette de la République du Soudan**

77. Examinant ensuite la proposition de rééchelonnement de la dette de la République du Soudan (EB 2012/106/R.37), le Conseil d'administration accepte que soit rééchelonnée la dette du Soudan envers le FIDA relative aux prêts en cours, selon les principes énoncés aux paragraphes 9 et 10 du document.
78. Des informations additionnelles en relation avec la question de savoir si cette décision aura des répercussions sur le statut de créancier privilégié seront fournies au Conseil à sa session de décembre.

## **O. Trente-sixième session du Conseil des gouverneurs (point 16 de l'ordre du jour)**

### **a) Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs**

79. Le Conseil d'administration examine le projet d'ordre du jour provisoire de la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs (EB 2012/106/R.38) et l'approuve, en application de l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs. Il note que le Conseil des gouverneurs se tiendra le mercredi 13 et le jeudi 14 février 2013 et qu'un programme d'activité lui sera communiqué.
80. Une proposition de codification des procédures établies en 2008-2009 pour la procédure de nomination du Président du FIDA sera élaborée avec les Coordonnateurs et amis, l'objectif étant de soumettre au Conseil d'administration en décembre 2012 et au Conseil des gouverneurs en 2013 une proposition qui prendra effet à compter de la nomination suivante.

### **b) Émoluments du Président**

81. Le Conseil d'administration examine ensuite les informations contenues dans le rapport sur les émoluments du Président (EB 2012/106/R.39) et convient de recommander au Conseil des gouverneurs, à sa trente-sixième session, d'adopter le projet de résolution joint en annexe au document.
82. Le représentant de la Suède exprime des réserves sur le fait que les services de sécurité ne sont pas inclus dans le plafond proposé.

## **P. Questions diverses (point 17 de l'ordre du jour)**

### **a) Version révisée du procès-verbal de la cent cinquième session du Conseil d'administration**

83. Prenant acte des modifications apportées au procès-verbal à la demande des représentants du Danemark, de la Finlande, de la Norvège et de la Suède (EB 2012/106/R.40), le Conseil d'administration décide que le procès-verbal, dûment révisé, est considéré comme approuvé et peut être diffusé sur le site web public du FIDA.

### **b) Rapport de situation sur la modalité d'hébergement du Mécanisme mondial**

84. Après avoir été oralement informé des récents développements concernant la modalité d'hébergement du Mécanisme mondial, le Conseil d'administration prend note des informations fournies et poursuit à huis clos ses délibérations sur ce point.

### **c) Demande d'admission en qualité de Membre non originaire**

85. Passant ensuite au document EB 2012/106/R.43, le Conseil d'administration examine la demande d'admission de la République de Nauru en qualité de membre du Fonds international de développement agricole, et recommande au Conseil des gouverneurs que la République de Nauru soit admise en qualité de membre du Fonds, conformément au projet de résolution figurant dans le document.

## **Q. Clôture de la session**

86. Avant que le Président ne déclare la session close, le représentant du Nigéria informe le Conseil que:
- a) M. Akinwumi Ayo, Ministre de l'agriculture et du développement rural, Gouverneur pour le Nigéria auprès du Conseil des gouverneurs du FIDA, a autorisé la délégation nigériane à la cent sixième session du Conseil d'administration à informer les États membres du Fonds que le Président de la République fédérale du Nigéria, M. Goodluck Ebele Azikewe Jonathan, avait appuyé, le vendredi 24 août 2012, la candidature de M. Kanayo F. Nwanze au poste de Président du Fonds pour un second et dernier mandat. Le Nigéria

dépluera les efforts diplomatiques nécessaires afin de solliciter le soutien des pays membres.

87. Après avoir fait la synthèse des travaux de la session, le Président remercie le Conseil d'administration pour les orientations fournies, exprime sa gratitude au Gouvernement fédéral du Nigéria et au Président Goodluck Jonathan et accepte la candidature.



Enabling poor rural people  
to overcome poverty

المندوبون في الدورة السادسة بعد المائة للمجلس التنفيذي

**Delegations at the 106<sup>th</sup> session of  
the Executive Board**

**Délégations à la cent sixième session  
du Conseil d'administration**

**Delegaciones en el 106<sup>o</sup> período de  
sesiones de la Junta Ejecutiva**

Executive Board — 106<sup>th</sup> Session  
Rome, 20-21 September 2012

---

For: **Information**

**ALGERIA**

Nourdine LASMI  
Directeur de la Maintenance  
et des Moyens  
Ministère des finances  
Alger  
Mohamed MELLAH  
Ministre plénipotentiaire  
Représentant permanent suppléant de  
la République algérienne démocratique  
et populaire auprès des organisations  
spécialisées des Nations Unies  
Rome  
Karima BOUBEKEUR  
Secrétaire  
Représentant permanent suppléant de  
la République algérienne démocratique  
et populaire auprès des organisations  
spécialisées des Nations Unies  
Rome

**ANGOLA**

Carlos Alberto AMARAL  
Conseiller  
Représentant permanent suppléant  
de la République d'Angola  
auprès du FIDA  
Rome

**ARGENTINA**

Gustavo O. INFANTE  
Ministro  
Representante Permanente Adjunto  
de la República Argentina  
ante la FAO, FIDA y PMA  
Roma

**BANGLADESH**

Md. Mafizur RAHMAN  
Economic Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of the People's Republic  
of Bangladesh to IFAD  
Rome

**BELGIUM**

Marc HEIRMAN  
Ministre Conseiller  
Représentant permanent adjoint de la  
Belgique auprès des Organisations  
des Nations Unies  
Rome

**BRAZIL**

Benvindo BELLUCO  
General Coordinator of Policies  
with International Organizations  
Secretariat of International Affairs  
Ministry of Planning, Budget and  
Management  
Brasilia, D.F.

**BRAZIL (cont'd)**

Cláudia Angélica VASQUES SILVA  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Federative Republic of Brazil  
to the United Nations Food and  
Agricultural Agencies  
Rome

**CAMEROON**

Médi MOUNGUI  
Deuxième Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la République du Cameroun  
auprès du FIDA  
Rome

**CANADA**

Ann Adair HEUCHAN  
Minister Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of Canada to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

**CHINA**

LIANG Ziqian  
Deputy Director-General  
International Department  
Ministry of Finance  
Beijing  
YE Jiandi  
Director  
International Department  
Ministry of Finance  
Beijing  
ZHANG Lei  
Principal Staff Member  
International Department  
Ministry of Finance  
Beijing  
LI Xinhai  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the People's Republic of China  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome  
SHEN Zhihua  
Third Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the People's Republic of China  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome



**DENMARK**

Maj HESSEL  
Minister Counsellor  
Deputy Permanent Representative of  
the Kingdom of Denmark to IFAD  
Rome  
Diana Sofia MELCHIOR MANRIQUE DE LARA

Attaché  
The Royal Danish Embassy  
Rome

**EGYPT**

Magdi Anwar HASSANEIN  
Minister Plenipotentiary  
Head of the Agricultural Office  
Alternate Permanent Representative  
of the Arab Republic of Egypt to  
the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome  
Mohammed ELFIKY  
Second Secretary  
Embassy of the Arab Republic  
of Egypt  
Rome

**FINLAND**

Merja Ethel SUNDBERG  
Minister Counsellor  
Permanent Representative  
of the Republic of Finland  
to the United Nations Food  
and Agriculture Agencies  
Rome  
Inka RÄSÄNEN  
Programme Officer  
Embassy of the Republic  
of Finland  
Rome

**FRANCE**

Cécile HUMBERT-BOUVIER  
Conseillère économique  
Adjointe au chef du Service  
économique régional  
Ambassade de France  
Service économique  
Rome  
Donatienne HISSARD  
Conseillère  
Représentante permanente adjointe  
de la République française  
auprès de l'OAA, PAM et FIDA  
Rome

**GERMANY**

Michael BAUER  
First Counsellor  
Alternate Permanent Representative of  
the Federal Republic of Germany  
to IFAD  
Rome  
Melanie ROSENBAUM  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative of  
the Federal Republic of Germany  
to IFAD  
Rome  
Christin SCHULTE-EULER  
Intern  
Permanent Representation of the  
Federal Republic of Germany  
Rome

**GUATEMALA**

Alfredo TRINIDAD VELÁSQUEZ  
Embajador  
Representante Permanente de la  
República de Guatemala ante los  
Organismos de las Naciones Unidas  
Roma  
Sylvia WOHLERS DE MEIE  
Ministro Consejero  
Representante Permanente Adjunto  
de la República de Guatemala  
ante los Organismos de las  
Naciones Unidas  
Roma  
Nelson Rafael OLIVERO GARCÍA  
Primer Secretario y Cónsul  
Representante Permanente Alterno  
de la República de Guatemala  
ante los Organismos de las  
Naciones Unidas  
Roma

**INDIA**

Shobhana Kumar PATTANAYAK  
Minister (Agriculture)  
Alternate Permanent Representative of the  
Republic of India to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

**INDONESIA**

Hari PRIYONO  
Secretary-General  
Ministry of Agriculture  
Jakarta  
Gelwynn JUSUF  
Secretary-General  
Ministry of Marine Affairs  
and Fisheries  
Jakarta

**INDONESIA (cont'd)**

Ansori ZAWAWI  
Director of Coastal Marine  
Empowerment, Business Development  
Ministry of Marine Affairs  
and Fisheries  
Jakarta

Sriyanti WIBISANA  
Director of Marine and Fisheries  
Coastal Community Development  
State Ministry for National  
Development Planning of the  
Republic of Indonesia (BAPPENAS)  
Jakarta

Sri ATMINI  
Secretary  
Secretariat General of Marine,  
Coastal and Small Islands  
Ministry of Marine Affairs  
and Fisheries  
Jakarta

Sagung Mirah Ratna DEWI  
Deputy Head of International Cooperation  
Ministry of Agriculture  
Jakarta

Agus Prihatin SAPTONO  
Counsellor for Multilateral Affairs  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Indonesia  
to IFAD  
Rome

Hamim HAMIM  
Agricultural Attaché  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Indonesia  
to IFAD  
Rome

Johannes WALUYO  
Head of Planning and Control Division  
Ministry of Marine Affairs  
and Fisheries  
Jakarta

Sapta Putra GINTING  
Head of Sub Division  
Business Development  
Directorate of Coastal Communities  
Empowerment, Business Development  
Directorate General of Marine, Coastal  
and Small Islands  
Ministry of Marine Affairs  
and Fisheries  
Jakarta

**INDONESIA (cont'd)**

Ade CHANDRADIJAYA  
Head of Programme  
Cooperation Sub-division  
Bureau of International Cooperation  
Ministry of Agriculture  
Jakarta

**ITALY**

Lucia SENOFONTE  
Adviser  
Service in charge of Multilateral  
Development Banks (Office X)  
Directorate General for International  
Financial Relations (Directorate III)  
Department of the Treasury  
Ministry of Economy and Finance  
Rome  
Stefano MARGUCCIO  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Italian Republic to IFAD  
Rome  
Sergio DINOI  
Intern  
Permanent Representation of  
the Italian Republic  
Rome

**JAPAN**

Hideya YAMADA  
Minister Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of Japan to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome  
Masaya KITAO  
Counsellor  
Financial attaché  
Embassy of Japan  
Rome

**KUWAIT**

Yousef Ghazi AL-BADER  
Regional Manager for  
Central Asian and  
European Countries  
Kuwait Fund for Arab  
Economic Development  
Kuwait City

**LUXEMBOURG**

Richard PHILIPPART  
Attaché  
Représentant permanent suppléant  
du Grand-Duché de Luxembourg  
auprès du FIDA  
Rome

**MEXICO**

Miguel RUIZ CABAÑAS IZQUIERDO  
Embajador  
Representante Permanente de  
los Estados Unidos Mexicanos  
ante el FIDA  
Roma  
Alan ROMERO ZAVALA  
Segundo Secretario  
Representante Permanente Alterno  
de los Estados Unidos Mexicanos  
ante el FIDA  
Roma

**NETHERLANDS**

Ronald ELKHUIZEN  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the Kingdom of the Netherlands  
to the United Nations Organizations  
for Food and Agriculture  
Rome  
Eva van WOERSEM  
Second Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Kingdom of the Netherlands  
to the United Nations Organizations  
for Food and Agriculture  
Rome  
Erijne WISSELS  
Policy Adviser  
International Financial  
Institutions Division  
United Nations and International  
Financial Institutions Department  
Ministry of Foreign Affairs  
The Hague  
Remmert KEIJZER  
Intern  
Permanent Representation of the  
Kingdom of the Netherlands to the  
United Nations Organizations for  
Food and Agriculture  
Rome

**NIGERIA**

Yaya O. OLANIRAN  
Minister  
Permanent Representative of the  
Federal Republic of Nigeria to  
the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

**NORWAY**

Tonje LIEBICH LIE  
Second Secretary  
Deputy Permanent Representative of  
the Kingdom of Norway to IFAD  
Rome

**PAKISTAN**

Tehmina JANJUA  
Ambassador  
Permanent Representative of  
the Islamic Republic of Pakistan  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome  
Khalid MEHBOOB  
Adviser  
Alternate Permanent Representative  
of the Islamic Republic of Pakistan  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

**PORTUGAL**

Ana BARRETO  
Senior Officer  
Department for Cooperation  
and Institutions  
Office for Economic Policy and  
International Affairs (GPEARI)  
Ministry of Finance  
Lisbon

**QATAR**

Akeel HATOOR  
Adviser  
Embassy of the State  
of Qatar  
Rome

**SAUDI ARABIA**

Bandar bin Abdel Mohsin AL-SHALHOOB  
Minister Plenipotentiary  
Permanent Representative of the  
Kingdom of Saudi Arabia to FAO  
Rome  
Tareq AbdulKarim A. ALDRIWEESH  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Kingdom of Saudi Arabia  
to FAO  
Rome

**SPAIN**

Fernando CASTILLO BADAL  
Jefe  
Departamento de Cooperación Multilateral  
Agencia Española de Cooperación  
Internacional para el Desarrollo (AECID)  
Madrid

**SPAIN (cont'd)**

Francisco CAPOTE  
Primer Secretario  
Embajada de España  
Roma

**SWEDEN**

Erik JONSSON  
Minister Counsellor  
Royal Swedish Embassy  
Rome  
Margaretha ARNESSON-CIOTTI  
Programme Officer  
Royal Swedish Embassy  
Rome  
Helena ROBLING  
Trainee  
Royal Swedish Embassy  
Rome

**UNITED ARAB EMIRATES**

Yousuf Mohammed BIN HAJAR  
Deputy Director  
Department of International  
Financial Relations  
Ministry of Finance  
Abu Dhabi  
Obeid Ali Mirghani HASSAN  
Coordinator for the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Embassy of the United  
Arab Emirates  
Rome

**UNITED KINGDOM**

Elizabeth NASSKAU  
First Secretary  
Deputy Permanent Representative of  
the United Kingdom of Great Britain and  
Northern Ireland to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

**UNITED STATES**

Karen MATHIASSEN  
Director  
Office of Multilateral  
Development Banks  
Department of the Treasury  
Washington, D.C.  
Clemence LANDERS  
International Economist  
Office of Multilateral  
Development Banks  
Department of the Treasury  
Washington, D.C.

**VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)**

Gladys Francisca URBANEJA DURÁN  
Embajadora

Representante Permanente de  
la República Bolivariana de  
Venezuela ante los Organismos  
de las Naciones Unidas

Roma

William CAÑAS DELGADO

Gerente Ejecutivo de Cooperación y  
Financiamiento Internacional  
Banco de Desarrollo Económico y  
Social de Venezuela (BANDES)

Caracas

Nancy MEZA

Especialista de la Gerencia  
Ejecutiva de Cooperación  
y Financiamiento Internacional  
Banco de Desarrollo Económico y  
Social de Venezuela (BANDES)

Caracas

Jean Piere MORET

Especialista de la Gerencia  
de Cooperación Internacional  
y Relaciones Multilaterales  
Banco de Desarrollo Económico y  
Social de Venezuela (BANDES)

Caracas

Tomás E. CENTENO B.

Apoyo Técnico Complementario  
Ministerio de Poder Popular  
de Planificación y Finanzas

Caracas



## المراقبون

### **OBSERVERS**

### **OBSERVATEURS**

### **OBSERVADORES**

#### **OBSERVERS<sup>1</sup>**

##### **AUSTRALIA**

Sam BEEVER  
Counsellor (Development Cooperation)  
Australian Embassy  
Rome

##### **CUBA**

Milagros Carina SOTO AGÜERO  
Embajadora  
Representante Permanente de  
la República de Cuba  
ante el FIDA  
Roma

---

<sup>1</sup> Pursuant to Observer status as per Rules of Procedures of the Executive Board (Rule 8 - footnote 3).

## Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent sixième session

Cote du document	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2012/106/R.1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2012/106/R.1/Rev.1/Add.1 + Add.1/Rev.1 <sup>1</sup> + Add.1/Rev.2 <sup>2</sup>	2	Calendrier de travail de la session
EB 2012/106/R.2 + Add.1	3	Aperçu général du programme de travail et des budgets administratif et d'investissement ordinaires du FIDA axés sur les résultats pour 2013, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2013 et plan indicatif pour 2014-2015 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
EB 2012/106/R.3	4	Appui à la gouvernance du FIDA: Faire plus avec moins – Cadre de discussion préparé par le Bureau du Secrétaire
EB 2012/106/R.4 + Add.1	5	Stratégie du FIDA en matière de partenariat
EB 2012/106/R.5	6 a)	Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-douzième session
EB 2012/106/R.6	6 b)	Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la visite au Ghana
EB 2012/106/R.7	6 c)	Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
EB 2012/106/R.8 + Add.1 <sup>3</sup>	7	Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA)
EB 2012/106/R.9	8	Révision de la procédure d'approbation par défaut d'opposition des projets et programmes financés par le FIDA
EB 2012/106/R.10	9	<b>Égypte:</b> Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2012/106/R.11 + Add.1	10	Ressources disponibles pour engagement
EB 2012/106/R.12 + Add.1	11 a) i)	<b>Cameroun:</b> Mémoire du Président: Projet d'appui au développement de la microfinance rurale – financement supplémentaire
EB 2012/106/R.13	11 a) ii)	<b>Cap-Vert:</b> Programme de promotion des opportunités socioéconomiques rurales

<sup>1</sup> Document publié en anglais, espagnol et français.

<sup>2</sup> En arabe seulement.

<sup>3</sup> En anglais seulement.

EB 2012/106/R.14	10 a) iii)	<b>République démocratique du Congo:</b> Programme d'appui aux pôles d'approvisionnement de Kinshasa en produits vivriers et maraîchers
EB 2012/106/R.15 <sup>4</sup>	11 a) iv)	<b>Mali:</b> Mémoire du Président: Programme de microfinance rurale – financement supplémentaire
EB 2012/106/R.16	11 a) v)	<b>Niger:</b> Projet de petite irrigation Ruwanmu
EB 2012/106/R.17 + Add.1 + Sup.1 <sup>5</sup>	11 b) i)	<b>Mozambique:</b> Projet de développement des filiales au profit des pauvres dans les couloirs de Maputo et de Limpopo
EB 2012/106/R.41	11 b) ii)	<b>Mozambique:</b> Mémoire du Président: Projet d'appui au PRONEA – modification de l'accord de prêt
EB 2012/106/R.18 + Add.1 + Sup.1 <sup>6</sup>	11 c) i)	<b>Chine:</b> Projet d'amélioration des infrastructures agricoles et rurales dans le Hunan
EB 2012/106/R.19 + Add.1 + Sup.1 <sup>7</sup>	11 c) ii)	<b>Inde:</b> Projet d'autonomisation et de promotion des moyens de subsistance des populations tribales du Jharkhand
EB 2012/106/R.20	11 c) iii)	<b>Indonésie:</b> Projet de développement des communautés côtières
EB 2012/106/R.21 + Add.1 + Sup.1 <sup>8</sup>	11 c) iv)	<b>Népal:</b> Kisankalagi Unnat Biu-Bijan Karyakram (Programme de fourniture de semences améliorées aux agriculteurs)
EB 2012/106/R.22 <sup>9</sup>	11 c) v)	<b>Philippines:</b> Projet de gestion intégrée des ressources naturelles et de l'environnement
EB 2012/106/R.23 + Sup.1 <sup>10</sup>	11 d) i)	<b>Brésil:</b> Projet de développement de la production et de renforcement des capacités dans l'État du Ceará (Projet Paulo Freire)
EB 2012/106/R.24	11 d) ii)	<b>Brésil:</b> Projet de promotion des entreprises rurales pour les petits producteurs (Dom Távora)
EB 2012/106/R.42	11 d) iii)	<b>Brésil:</b> Mémoire du Président: Projet de développement durable dans la région semi-aride de l'État de Piauí (Viva o Semi-Árido) – Prorogation du délai de signature de l'accord de prêt

---

<sup>4</sup> Retiré de l'ordre du jour.

<sup>5</sup> En anglais seulement.

<sup>6</sup> En anglais seulement.

<sup>7</sup> En anglais seulement.

<sup>8</sup> En anglais seulement.

<sup>9</sup> Retiré de l'ordre du jour.

<sup>10</sup> En anglais seulement.

EB 2012/106/R.25	11 d) iv)	<b>Pérou:</b> Projet de renforcement du développement local dans les hauts plateaux et les forêts humides d'altitude
EB 2012/106/R.26 <sup>11</sup>	11 e)	<b>Turquie:</b> Projet de remise en état du bassin versant du fleuve Murat
EB 2012/106/R.27	12	Activités prévues au titre des projets 2012-2015
EB 2012/106/R.28	13	Instrument portant création du Programme d'assistance technique remboursable (ATR)
EB 2012/106/R.29 + Corr.1	14	Rapport du Groupe de travail sur l'application de conditions mixtes par le FIDA
EB 2012/106/R.30	15 a)	Rapport du président du Comité d'audit sur la cent vingt-troisième réunion
EB 2012/106/R.31	15 b)	Rapport du président du Comité d'audit sur la cent vingt-quatrième réunion
EB 2012/106/R.32	15 c)	Examen de l'adéquation du niveau de la Réserve générale
EB 2012/106/R.33	15 d)	Rapport sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2012/106/R.34	15 e)	Rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2012/106/R.35	15 f)	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le deuxième trimestre de 2012
EB 2012/106/R.36	15 g)	<b>République de Cuba:</b> Proposition de règlement de la dette
EB 2012/106/R.37	15 h)	Proposition de rééchelonnement de la dette de la République du Soudan
EB 2012/106/R.38	16 a)	Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs
EB 2012/106/R.39	16 b)	Rapport du Comité des émoluments
EB 2012/106/R.40	17 a)	Version révisée du procès-verbal de la cent cinquième session du Conseil d'administration
EB 2012/106/R.43	17 c)	Demande d'admission en qualité de Membre non originaire
EB 2012/106/INF.1		Arrangements pour la cent sixième session du Conseil d'administration
EB 2012/106/INF.2		Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts

---

<sup>11</sup> Retiré de l'ordre du jour.

	et des commissions de service
EB 2012/106/INF.3	Rationalisation de certains éléments relatifs à la présentation des rapports du FIDA au Conseil d'administration
EB 2012/106/INF.4	Procédure de négociation, de signature et d'approbation des accords et autres instruments juridiques du même ordre
EB 2012/106/INF.5	<b>Népal:</b> Mise en œuvre du deuxième cycle du Projet de réduction de la pauvreté dans les hautes terres de l'Ouest financé au titre du mécanisme flexible de financement
EB 2012/106/INF.6 <sup>12</sup>	Liste des documents pour la cent sixième session du Conseil d'administration
EB 2012/106/INF.7	Dons, projets/programmes approuvés par le biais de la procédure de défaut d'opposition

---

<sup>12</sup> En anglais seulement.

Cote du document: EB 2012/106/R.1/Rev.2  
Point de l'ordre du jour: 2  
Date: 20 septembre 2012  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## Ordre du jour

### **Note pour les représentants au Conseil d'administration**

Responsable pour les questions techniques et la transmission des documents:

**Deirdre McGrenra**

Chef du Bureau des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: [gb\\_office@ifad.org](mailto:gb_office@ifad.org)

## Ordre du jour

1. Comme cela a été communiqué au Conseil d'administration à sa quatre-vingt-seizième session, le président du Conseil – le Président du FIDA – a proposé l'adoption d'un certain nombre de mesures destinées à améliorer l'efficacité du Conseil d'administration.
2. Il a notamment été proposé que les points présentés pour information ne soient discutés durant une session du Conseil que si la direction l'estimait nécessaire ou si l'un des membres du Conseil le demandait expressément. Ces requêtes devraient être transmises par écrit au Secrétaire du FIDA trois semaines avant la session du Conseil.
3. Le calendrier de travail ne comprendra que les points de l'ordre du jour à discuter durant la session du Conseil (à savoir les points de l'ordre du jour présentés pour approbation, examen ou confirmation et les points de l'ordre du jour présentés pour information lorsque le Conseil a reçu une demande écrite en ce sens), et sera divulgué sur le site web du FIDA deux semaines avant la session.
4. Par souci de commodité, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil sera assignée à chaque point de l'ordre du jour, à savoir:
5. A = pour approbation
6. I = pour information
7. E = pour examen
8. C = pour confirmation
9. Les représentants sont priés de noter l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil d'administration relatif à la distribution des documents:
10. "... La limite de quatre semaines fixée pour l'envoi des documents présentés au Conseil d'administration à une session et auxquels celui-ci doit donner suite ne sera pas dépassée. Toutefois, si besoin est, des renseignements portant sur des questions qui n'appellent pas de décision de la part du Conseil, ou des renseignements supplémentaires concernant des projets, pourront être communiqués ultérieurement."

## Ordre du jour

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour **[A]**
3. Aperçu général du programme de travail et des budgets administratif et d'investissement ordinaires du FIDA axés sur les résultats pour 2013, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2013 et plan indicatif pour 2014-2015 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA **[E]**
4. Appui à la gouvernance du FIDA: faire plus avec moins – cadre de discussion élaboré par le Bureau du Secrétaire **[A]**
5. Stratégie du FIDA en matière de partenariat **[E]**
6. Évaluation
  - a) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-douzième session **[E]**
  - b) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la visite au Ghana **[E]**
  - c) Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA **[A]**
7. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) **[E]**
8. Révision de la procédure d'approbation par défaut d'opposition de projets et programmes financés par le FIDA **[A]**
9. Programme d'options stratégiques pour le pays: Égypte **[E]**
10. Ressources disponibles pour engagement **[A]**
11. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration **[A]**
  - a) Afrique de l'Ouest et du Centre
    - i) Cameroun: Mémoire du Président: Projet d'appui au développement de la microfinance rurale – prêt supplémentaire
    - ii) Cap-Vert: Programme de promotion des opportunités socioéconomiques rurales
    - iii) République démocratique du Congo: Programme d'appui aux pôles d'approvisionnement de Kinshasa en produits vivriers et maraîchers
    - iv) Niger: Projet de petite irrigation Ruwanmu
  - b) Afrique orientale et australe
    - i) Mozambique: Projet de développement des filières au profit des pauvres dans les couloirs de Maputo et de Limpopo
    - ii) Mozambique: Mémoire du Président: Projet d'appui au PRONEA – modification de l'accord de prêt
  - c) Asie et Pacifique
    - i) Chine: Projet d'amélioration des infrastructures agricoles et rurales dans le Hunan
    - ii) Inde: Projet d'autonomisation et de promotion des moyens de subsistance des populations tribales du Jharkhand
    - iii) Indonésie: Projet de développement des communautés côtières
    - iv) Népal: Kisankalagi Unnat Biu-Bijan Karyakram (Programme de fourniture de semences améliorées aux agriculteurs)



- d) Amérique latine et Caraïbes
  - i) Brésil: Projet de développement de la production et de renforcement des capacités dans l'État du Ceará – Projet Paulo Freire
  - ii) Brésil: Projet de promotion des entreprises rurales pour les petits producteurs (Dom Távora)
  - iii) Brésil: Mémoire du Président: Projet de développement durable dans la région semi-aride de l'État de Piauí (Viva o Semi-Árido) – prorogation du délai de signature de l'accord de prêt
  - iv) Pérou: Projet de renforcement du développement local dans les hauts plateaux et les forêts humides d'altitude
- 12. Activités prévues au titre des projets 2012-2015 **[I]**
- 13. Programme d'assistance technique remboursable (ATR) **[A]**
- 14. Rapport du Groupe de travail sur l'application de conditions mixtes par le FIDA **[A]**
- 15. Questions financières
  - a) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent vingt-troisième réunion **[E]**
  - b) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent vingt-quatrième réunion **[E]**
  - c) Examen de l'adéquation du niveau de la Réserve générale **[A]**
  - d) Rapport sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA **[I]**
  - e) Rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA **[I]**
  - f) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le deuxième trimestre de 2012 **[I]**
  - g) République de Cuba: Proposition de règlement de la dette **[A]**
  - h) Proposition de rééchelonnement de la dette de la République du Soudan **[A]**
- 16. Trente-sixième session du Conseil des gouverneurs **[A]**
  - a) Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs
  - b) Émoluments du Président
- 17. Questions diverses
  - a) Version révisée du procès-verbal de la cent cinquante session du Conseil d'administration **[A]**
  - b) Rapport de situation sur la modalité d'hébergement du Mécanisme mondial **[I]**
  - c) Demande d'admission en qualité de Membre non originaire **[A]**